

- Considérant le plan de financement tel qu'il est présenté

DEPENSES		RECETTES	
Aménagements généraux	MONTANT HT	SUBVENTIONS SOLLICITEES	MONTANT
Aménagement du bâtiment existant	76 183,10 €	Etat – FSIL 80%	166 760,48 €
Mise en accessibilité PMR des locaux	62 600,00€	AUTO FINANCEMENT	41 690,33 €
Remplacement des menuiseries	47 700,00€		
Honoraires MOE	14 918,65€		
Honoraires SPS	7 049,06€		
total HT	208 450,81 €	total HT	208 450,81 €

- Dit que le calendrier de travaux s'établit comme suit :
- démarrage des travaux d'aménagement 2ème semestre 2016, pour une durée 6 mois
- Précise que la commune récupère la TVA
- Indique que le projet n'a reçu aucun commencement d'exécution et s'engage à ne pas commencer les travaux avant que le dossier ne soit déclaré complet
- Dit que les crédits sont inscrits au budget 2016

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Approuve ce plan de financement
- Sollicite une aide financière au titre du Fonds de Soutien à l'Initiative Locale
- Autorise Monsieur le Maire à lancer la consultation correspondante
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier

Pour Extrait Conforme
En Mairie, le 9 juin 2016



Jean-Noël DUPRÉ
Maire de Confolens

